

**EUROGROUP
FOR
ANIMALS**

COMPASSION
in world farming 
ciwf.org

**Révélation sur le cauchemar
du transport longue distance
des animaux d'élevage de l'UE**

Résumé du rapport "A Data Dump of Suffering"



RÉSUMÉ FRANÇAIS DU RAPPORT

Un ensemble de dossiers non publiés obtenus à l'été 2023 révèle de nouvelles preuves accablantes sur l'étendue et la nature du commerce des animaux d'élevage de l'UE.

Les données comprennent des dossiers de planification officiels, connus sous le nom de « carnets de voyage des animaux » (animal Journey logs en anglais), relatifs à plus de **180 000 envois d'animaux** entre les pays de l'UE et vers des pays hors UE sur une période de 19 mois, d'**octobre 2021 à avril 2023**. Ces dossiers proviennent de **TRACES**, l'outil de gestion en ligne de la Commission européenne qui suit les mouvements des animaux vivants, des produits d'origine animale, des sous-produits animaux et des denrées alimentaires, commercialisés au sein des Etats membres de l'Union européenne.

Les nouveaux dossiers concernent les **bovins**, les **porcs**, les **moutons** et d'autres espèces, et contiennent des informations détaillées de chaque envoi prévu, comme le pays, la région et l'exploitation d'origine, le nombre d'animaux transportés, les modes de transport (camion, bateau ou avion) et les emplacements prévus pour les arrêts (les postes de contrôle ou les points de sortie). Ils indiquent aussi la durée prévue des trajets, les dates (et heures) de départ et d'arrivée, l'espace alloué aux animaux pendant le transport et les détails de la destination finale, comme les lieux d'engraissement, les abattoirs, les usines de transformation de la viande et les fermes d'élevage.

Ces dossiers, ainsi que les données publiques d'Eurostat, révèlent que **plus de quarante millions de porcs, bovins et moutons** sont transportés chaque année lors de voyages entre les États membres de l'UE. Par ailleurs, environ **quatre millions** de bovins, moutons et porcs sont exportés vers des pays hors de l'UE, notamment la Turquie, la Serbie, des destinations au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et même jusqu'au **Kazakhstan** et à l'**Ouzbékistan** ainsi que le **Brésil** et la **Colombie**.

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que les nouvelles données révèlent quel port, point de sortie routier ou aéroport a été utilisé pour chaque voyage vers des pays hors de l'UE. Ce niveau de détail nous a permis de mieux comprendre les itinéraires empruntés pour l'exportation d'animaux vivants vers ces pays.

Grâce à une analyse minutieuse, nous avons rassemblé les données de ces nouveaux dossiers, d'**Eurostat**, de **Google Maps**, de **Ports.com** et de **MarineTraffic**, un fournisseur d'analyses maritimes qui fournit des informations en temps réel sur les mouvements des navires. Cela nous a permis d'inclure dans ce rapport des informations détaillées sur les principales routes du commerce des animaux vivants de l'UE, y compris le nombre d'animaux transportés par camion et par bateau sur les principales routes, ainsi que les temps et distances de trajet.

En examinant les nouveaux dossiers, nous avons découvert plusieurs facteurs troublants, notamment :

Des dossiers incomplets et insuffisants

L'UE ne dispose pas de dossiers complets ou précis sur le nombre d'animaux ou les envois exportés vers les pays hors UE. **Des millions d'animaux exportés sont absents des dossiers TRACES.** Il manque en particulier les données de la plupart des exportations vers des pays hors UE en provenance d'Espagne, du Portugal, d'Irlande et de Roumanie. Nos conclusions sont confirmées par la Cour des comptes européenne qui déclare :

« Les trajets vers les pays hors UE ne sont enregistrés dans TRACES que lorsque les animaux passent par un autre État membre. La Commission reconnaît qu'elle n'a pas une vue complète des exportations animales qui se font par route. Il en est de même pour les autres modes de transport. Pour les exportations par mer en 2018, la Commission a estimé que TRACES n'a enregistré que 31,6 % des bovins et 3,5 % des ovins exportés par les navires de transport de bétail des pays suivants : Croatie, Slovaquie, Espagne, France, Irlande, Portugal et Roumanie combinés. »

Un enregistrement aussi défectueux dans une affaire d'intérêt public majeur est totalement irresponsable.

De nombreux trajets sont bien plus longs que ce qui apparaît dans les dossiers officiels

En réalité, de nombreux trajets sont souvent bien plus longs que ce qui est indiqué dans les plans de voyage soumis aux autorités compétentes des États membres avant le voyage. Cela est dû à l'utilisation des centres de rassemblement comme lieux de départ, aux centres de distribution comme lieux de destination, aux longs retards aux points de sortie lorsque les camions traversent de l'UE vers la Turquie, aux longs retards lors du chargement des animaux dans les ports, et aux longs trajets de continuation une fois les animaux déchargés après leur arrivée dans les ports des pays hors UE.

L'utilisation des centres de rassemblement

L'utilisation des centres de rassemblement est répandue. Les nouvelles données révèlent que plus de 60 % des trajets commencent depuis des centres de rassemblement.

Cependant, **un centre de rassemblement n'est pas le véritable point de départ d'un voyage.** D'abord, les animaux auront été transportés depuis leur élevage d'origine vers un centre de rassemblement où ils sont regroupés pour former un envoi suffisamment conséquent pour remplir un camion. Ainsi, en plus du temps de trajet indiqué sur le plan de voyage, les animaux auront d'abord subi un transport de l'élevage au centre de

rassemblement. Ce premier voyage non indiqué peut déjà durer toute une journée avec plusieurs arrêts du camion dans différents élevages pour collecter les animaux.

Une tromperie avec les centres de rassemblement

Selon le règlement (CE) 1/2005 relatif à la protection des animaux pendant le transport, après une certaine durée de trajet (qui varie selon l'espèce et l'âge), les animaux doivent être déchargés et bénéficier de 24 heures de repos avant de continuer leur voyage. Cependant, certains transporteurs contournent cette règle en présentant un centre de rassemblement comme destination finale. Ainsi, ils n'accordent aux animaux que six heures de repos avant de les charger à nouveau dans un camion pour un nouveau voyage légal, qui, pour les animaux, est en réalité une continuation du voyage précédent.

Cette pratique est difficile à détecter car elle n'apparaît pas dans les données officielles. TRACES, Eurostat et les données des carnets de route montreront que des animaux sont exportés, par exemple, de l'Allemagne vers la France. Les données indiqueront ensuite un transport séparé de la France vers, par exemple, l'Espagne. Ces données ne révèlent donc pas que ces deux voyages concernent le même groupe d'animaux exportés de l'Allemagne vers la France.

Des destinations non finales

En plus des centres de rassemblement, certains plans de voyage indiquent une destination finale, comme un élevage, mais les animaux sont ensuite envoyés vers d'autres élevages de la région peu après leur arrivée.

De longs retards à la frontière avec la Turquie

De longs retards sont fréquents à la frontière. Lors de ces retards, les animaux sont souvent gardés à bord des camions, souvent surpeuplés, avec une eau insuffisante, et en été, à des températures très élevées pouvant causer une souffrance extrême.

De longs retards dans les ports

La plupart des animaux exportés vers des pays hors de l'UE subissent à la fois un voyage par la route et par la mer. Ils sont transportés par camion jusqu'à un port. À leur arrivée, ils peuvent rester longtemps dans des véhicules stationnaires sous une chaleur estivale intense avant d'être enfin déchargés du camion et chargés sur le navire. Les animaux souffrent beaucoup durant ces longs retards, qui peuvent ajouter de nombreuses heures au temps de trajet prévu.

De longs trajets après le déchargement dans le port de destination

Les animaux peuvent ensuite subir de longs trajets vers une ferme ou un abattoir après leur arrivée dans les pays hors de l'UE.

Les exportations de l'UE favorisent l'élevage industriel dans le monde entier

L'UE exporte des animaux vers des destinations extrêmement éloignées comme le Brésil, la Colombie, le Mexique, le Nigeria et Taiwan. Par exemple, la France, le Danemark et les Pays-Bas ont exporté des porcs par avion **vers la Thaïlande, les Philippines, Singapour, le Vietnam et le Cambodge**. Les nouvelles données montrent que plus de 100 envois de porcs vivants ont quitté le Danemark. Ces voyages impliquent souvent un long trajet jusqu'à l'aéroport, suivi d'un vol long-courrier vers l'Amérique latine ou l'Asie. Les nouvelles données révèlent également que onze envois de porcs vivants ont été envoyés au **Cameroun, au Ghana et en Ouganda**, principalement depuis la France.

Ces animaux sont probablement des truies reproductrices élevées pour produire des portées très nombreuses, par exemple 14 porcelets ou plus par portée. En effet, le secteur de l'élevage porcin au Danemark produit des truies capables d'avoir 17 à 18 porcelets par portée¹.

La prolificité excessive des truies est une cause significative de nombreux problèmes de bien-être pour les truies et les porcelets, car cela engendre par exemple une mortalité plus élevée des porcelets et des naissances prolongées. Les portées très nombreuses ont contribué à l'utilisation des cages de contention pour la mise bas des truies. De plus, dans les grandes portées, le nombre de porcelets nés vivants est souvent supérieur au nombre de tétines fonctionnelles². Cela a conduit à l'utilisation de truies nourrices et de systèmes d'élevage artificiel pour gérer les porcelets excédentaires, tous deux entraînant de sérieux problèmes de bien-être. En exportant des truies reproductrices sélectionnées génétiquement pour des portées très nombreuses, l'UE exporte en fait son modèle d'élevage industriel inhumain vers d'autres régions du monde.

Le transport des veaux non sevrés

Le rapport met également en lumière l'un des aspects les plus cruels du transport au sein de l'UE : le transport des veaux non sevrés sur de très longs trajets. La plupart de ces veaux sont les mâles « indésirables » du secteur laitier. Ces petits animaux, souvent âgés de seulement deux à trois semaines, sont fragiles et mal adaptés au transport. Ils ne mangent pas encore d'aliments solides et leur système immunitaire n'est pas pleinement développé. Ils dépendent du lait maternel ou du lait de remplacement (lait en poudre mélangé avec de l'eau) pour se nourrir. Cependant, il est impossible de leur donner du lait pendant qu'ils sont à bord d'un camion. Ainsi, **ils sont transportés sur de longs trajets sans nourriture et souvent sans eau**, ce qui entraîne la faim, la soif et une vulnérabilité accrue aux maladies.

L'UE exporte en effet son modèle d'élevage industriel inhumain dans d'autres parties du monde.

Un renforcement significatif de la législation de l'UE sur le transport des animaux est nécessaire

Nous exhortons la Commission à proposer, et les États membres et le Parlement à adopter, les réformes suivantes du règlement (CE) 1/2005 sur la protection des animaux pendant le transport :

- ✓ **L'interdiction de l'exportation des animaux d'élevage vivants vers les pays hors de l'UE**, sauf vers des pays géographiquement proches de l'UE et ayant une législation sur la protection des animaux pendant le transport et l'abattage au moins aussi stricte que celle de l'UE.
- ✓ **L'interdiction du transport des animaux non sevrés** : les animaux non sevrés ne doivent pas être transportés car ils souffrent énormément pendant le transport.
- ✓ **Une durée maximale de huit heures du trajet pour l'abattage ou l'engraissement.**
- ✓ **Pour les volailles, les lapins et les animaux en fin de production, la durée maximale du trajet doit être de quatre heures.**
- ✓ **Pour les animaux gestants** : les animaux dont 40 % ou plus de la période de gestation prévue est écoulée ne doivent pas être transportés.
- ✓ **Les limites de température** : les transports d'animaux ne doivent pas être autorisés lorsque les températures extérieures prévues sont inférieures à 5 °C ou supérieures à 25 °C sur n'importe quelle section du trajet.
- ✓ **Les normes pour le transport des poissons vivants** : licence des véhicules, formation, planification et suivi des trajets pour assurer la qualité de l'eau, un environnement propre, sûr et calme pour éviter les blessures et le stress ; garantir l'appétit au transport et la surveillance de la santé et du bien-être avant, pendant et après le transport ; fixer des périodes de jeûne maximales et spécifiques à chaque espèce.

 eurogroupforanimals.org

 @Act4AnimalsEU

 [eurogroupforanimals](https://www.instagram.com/eurogroupforanimals)

 [eurogroup-for-animals](https://www.linkedin.com/company/eurogroup-for-animals)

 [eurogroupforanimals](https://www.facebook.com/eurogroupforanimals)

 ciwf.org

 @ciwf_global

 [ciwf](https://www.instagram.com/ciwf)

 [Compassion-in-World-Farming](https://www.linkedin.com/company/Compassion-in-World-Farming)

 [Compassion-in-World-Farming](https://www.facebook.com/Compassion-in-World-Farming)

Auteurs :

Peter Stevenson

Chief Policy Advisor, Compassion in World Farming and

Susanna Blattner

Transport and Slaughter Policy Officer, Eurogroup for Animals

Nous remercions vivement les personnes ci-dessous pour leur aide dans l'élaboration de ce rapport, et nous leur exprimons toute notre gratitude pour le travail qu'ils accomplissent depuis de nombreuses années pour dénoncer la souffrance des animaux durant les transports sur de longues distances :

María Boada-Sañá, Animal Welfare Foundation

Iris Baumgärtner, Animal Welfare Foundation

Julia Havenstein, Animals' Angels

Tea Dronjić, Animal Welfare Foundation

Lesley Moffat, Eyes on Animals

Caroline Rowley, Ethical Farming Ireland

Constança Carvalho, Plataforma Anti Transporte de Animais Vivos

Mise en page et conception : Blush Design Agency

Eurogroup for Animals, Compassion in World Farming 2023

Les droits d'auteur de toutes les images appartiennent à Animal Welfare Foundation, Eurogroup for Animals, sont libres de droits ou accréditées à leur propriétaire.

**EUROGROUP
FOR
ANIMALS**

COMPASSION
in world farming 
ciwf.org